

Quand l'Afrique de l'Ouest fournit du coton bio aux industriels bretons

LE MONDE | 11.07.09 | 15h04

Un petit pas, mais dans le bon sens. Pour **Soumaila Cissé**, président de la commission exécutive de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le partenariat mis en place depuis plus d'un an entre la région Bretagne, des industriels du textile de l'ouest de la France, et les cultivateurs de coton du Mali et du **Burkina Faso**, doit permettre de donner une nouvelle tournure au soutien du coton dans la région, et plus largement au développement économique.

Un élan qui a donné ses premiers fruits, avec la production de près de 1 500 tonnes de coton graine à la fin de 2008, mais qui reste encore fragile. *"Ce programme va au-delà d'un système simplement fondé sur des subventions gouvernementales et une collaboration entre Etats trop rigide. Il favorise plutôt les contacts directs entre acteurs économiques"*, explique M. Cissé.

La Bretagne et l'UEMOA ont investi 740 000 euros sur trois ans, de 2008 à 2010, afin de donner à près de 5 000 cotonculteurs maliens et burkinabés, organisés en coopératives, les outils et le savoir-faire pour cultiver du coton bio. Le programme est coordonné sur le terrain par l'ONG suisse Helvetas, en collaboration avec des associations locales, à l'instar du Mouvement biologique malien (Mobiom). La région Bretagne essaie, elle, de mobiliser les entreprises de l'ouest de la France. Des marques de textiles comme **Armor Lux**, Ekyog ou Dolmen, ainsi que la filature TDV, dont le siège est à Laval, intéressées de pouvoir sécuriser leur approvisionnement en coton bio, s'engagent sur des volumes d'achats année par année.

"Le coton bio ne représente que 0,2 % de la production mondiale, mais la demande croît, notamment dans le secteur du textile professionnel", note **Grégoire Guyon**, responsable des actions de développement durable chez Armor Lux. *"Ce n'est encore qu'un marché de niche, renchérit M. Cissé, mais son développement peut aller vite."*

APPROCHE EQUITABLE

Secoués par la crise économique et par la concurrence venant de pays comme l'Inde ou les Etats-Unis, où les cotonculteurs sont fortement subventionnés, les cultivateurs africains associés à ce programme y voient le moyen de s'assurer de meilleures recettes, plus stables. L'approche équitable du programme amène les entreprises textiles à acheter environ 350 francs CFA (0,53 euro) le kilo de graines de coton bio, contre 170 francs CFA (0,26 euro) pour le coton conventionnel.

Ne nécessitant pas l'achat d'engrais, le coton bio a pour autre avantage de permettre aux femmes de travailler plus facilement que dans la filière conventionnelle, où les pesticides peuvent les exposer à des substances nocives, notamment pour la maternité.

Mais le développement du coton bio au Mali comme au Burkina Faso reste fragile. Franck Merceron, responsable du projet "coton bio" au Mali pour Helvetas, regrette la lenteur du décollage de la production liée, entre autres, à la difficulté à convaincre les partenaires industriels d'acheter des quantités importantes. Face à la crise, les entreprises textiles françaises veulent aussi diversifier leurs sources d'approvisionnement, avec du coton bio d'Inde, par exemple. Ce dernier est moins cher d'environ 70 centimes d'euro par kilo par rapport au coton bio malien ou burkinabé de meilleure qualité.

Malgré ces premiers pas mal assurés, [Alain Yvergniaux](#), président de la commission développement économique de la région Bretagne, et Soumaïla Cissé veulent consolider leurs efforts autour du coton bio dans l'ouest africain. Ils étudient la faisabilité de la création, en Afrique de l'Ouest, d'un réseau de filatures qui donnerait un peu plus de valeur ajoutée à la filière de coton bio locale.

Bertrand d'Armagnac

Article paru dans l'édition du 12.07.09.